

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00352

**AMENAGEMENT DE L'AVENUE ALBERT RAYMOND ET DE L'EX-RD1082
ENTRE LE GIRATOIRE DE L'HOPITAL NORD ET LE CARREFOUR DE
RATARIEUX A SAINT-PRIEST-EN-JAREZ – MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE -
AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°3 AU MARCHÉ
N°2014VO170**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 09 septembre 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 43

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 45

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Yves PARTRAT donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude SCHALK donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU

Membres titulaires absents excusés :

M. Christian FAYOLLE, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 26 septembre 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160803-D20160035210-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160926

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2016

AMENAGEMENT DE L'AVENUE ALBERT RAYMOND ET DE L'EX-RD1082 ENTRE LE GIRATOIRE DE L'HOPITAL NORD ET LE CARREFOUR DE RATARIEUX A SAINT-PRIEST-EN-JAREZ – MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE - AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°3 AU MARCHÉ N°2014VO170

Le marché n°2014 VO 170 porte sur une mission complète de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'avenue Albert Raymond, entre le giratoire de l'Hôpital Nord et le carrefour à feux de Ratarieux. En novembre 2015, suite à une remise en cause du programme d'aménagement, Saint-Etienne Métropole a réduit ce dernier à l'aménagement d'un shunt au giratoire de Ratarieux pour tous véhicules, visant l'amélioration des conditions de circulation dans le secteur. Cet aménagement a cependant pour effet de contraindre l'accès aux commerces et aux places de stationnement situées à leurs abords immédiats.

Un avenant n°1 a eu pour effet de changer la raison sociale du titulaire, sans incidence financière sur le contrat.

Un avenant n°2 a eu pour effet de prendre en compte une diminution du périmètre d'intervention décidée par Saint-Etienne Métropole. Cet avenant a induit une diminution de 32 665 € du montant du marché.

Au court de la phase d'avant-projet, la commune de Saint-Priest-en-Jarez a souhaité que Saint-Etienne Métropole complète son aménagement avec la réalisation de places supplémentaires, aux abords de l'ancien site Leroy Merlin.

Pour répondre à cette problématique, Saint-Etienne Métropole a décidé de porter la capacité de stationnement actuelle de quatre places à trente-neuf places sur cette zone (quatorze places dans la continuité de la voie d'accès de l'ancien site Leroy Merlin, accompagnées de vingt-cinq places sous la forme d'un nouveau parking). Ces places viennent en complément des 7 places restituées côté opposé.

L'avenant a pour objet d'acter les conséquences de ces modifications du programme sur le marché de maîtrise d'œuvre en cours.

Incidences financières

Le montant de l'avenant s'élève à 2 200,00 € HT. Il conduit à une évolution du marché comme détaillé ci-après :

Libellé des prestations	Montant marché HT	Montant des avenants	% montant initial	% relatif
Marché initial du marché n° 2014VO170	56 800 €			
Avenant n° 1 de transfert, sans incidence financière				
Avenant n° 2		- 32 665 €		- 57,51 %
Montant du marché suite à Avenant n° 2	24 135 €		- 57,51 %	
Avenant n° 3		2 200 €		9,12 %
MOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ SUITE A AVENANT 3	26 335 €		- 53,64 %	

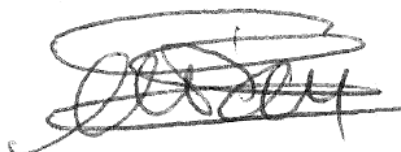
Cet avenant implique une augmentation de 9,12 % du montant du marché rectifié suite à avenant n°2 et une évolution de – 53,64 % tout avenant confondu par rapport au montant initial du marché.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la passation d'un avenant n°3 au marché n° 2014 VO 170,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n°3 au marché n°2014 VO 170 conclu avec l'entreprise Sotrec Ingénierie,**
- **la dépense correspondante sera imputée à l'opération n° 298 du budget Voirie de l'exercice 2016 (VOIR2315-298).**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU